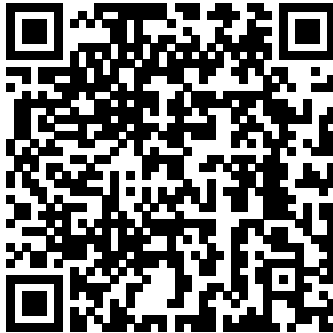


M RIMBERT



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 05 janvier 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 23 décembre 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes de son testament olographe en date du 13 mars 2019, Monsieur Guy Marius Joseph Camille **RIMBERT**, demeurant à PERNES-LES-FONTAINES (84210) 26 chemin de la Gente, veuf de Madame Elise Augusta MORIZOT, décédé à PERNES-LES-FONTAINES le 10 novembre 2024, a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description le 19 décembre 2024 par Maître Caroline LACAZE-MARS, Notaire à PERNES-LES-FONTAINES (84210), duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions à l'exercice de ses droits seront formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline LACAZE-MARS, notaire à PERNES LES FONTAINES (84210) 126 Avenue Charles de Gaulle, référence CRPCEN : 84046, dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



Ecrit par Echo du Mardi le 23 décembre 2024